

ANNEXE 2

DOCUMENT MOP7.14

7<sup>ème</sup> ÉDITION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION (CSR7)

**RAPPORT À WETLANDS INTERNATIONAL SUR L'ÉTAT ET LES TENDANCES DES  
ESPÈCES COUVERTES PAR L'AEWA**

**BirdLife International**

**Octobre 2017**

## Rapport technique

### État actuel des espèces de l'AEWA

Le tableau 1 indique la catégorie actuelle de risque d'extinction sur la Liste rouge de l'UICN pour chaque espèce couverte par l'AEWA (comme énumérées dans l'Annexe II adoptée lors de la sixième Réunion des Parties en 2015 :

[http://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa\\_mop6\\_res1\\_adoption\\_amend\\_en\\_0.pdf](http://www.unep-aewa.org/sites/default/files/document/aewa_mop6_res1_adoption_amend_en_0.pdf)). Ces catégories ont été publiées par BirdLife International dans leur publication de la Liste rouge 2016 pour les oiseaux, et incluses dans la Liste rouge de l'UICN. Le tableau 1 indique également l'état de chaque espèce sur la prochaine Liste rouge de l'UICN 2017 (publication en décembre 2017).

La liste actuelle de l'AEWA, figurant à l'Annexe II, comprend 254 taxons, dont 5 sont classés En danger critique, 7 En danger, 19 Vulnérables, 21 Quasi menacées et 202 Préoccupation mineure. En conséquence, 31 (12 %) sont considérées menacées (appartenant aux trois premières de ces catégories).

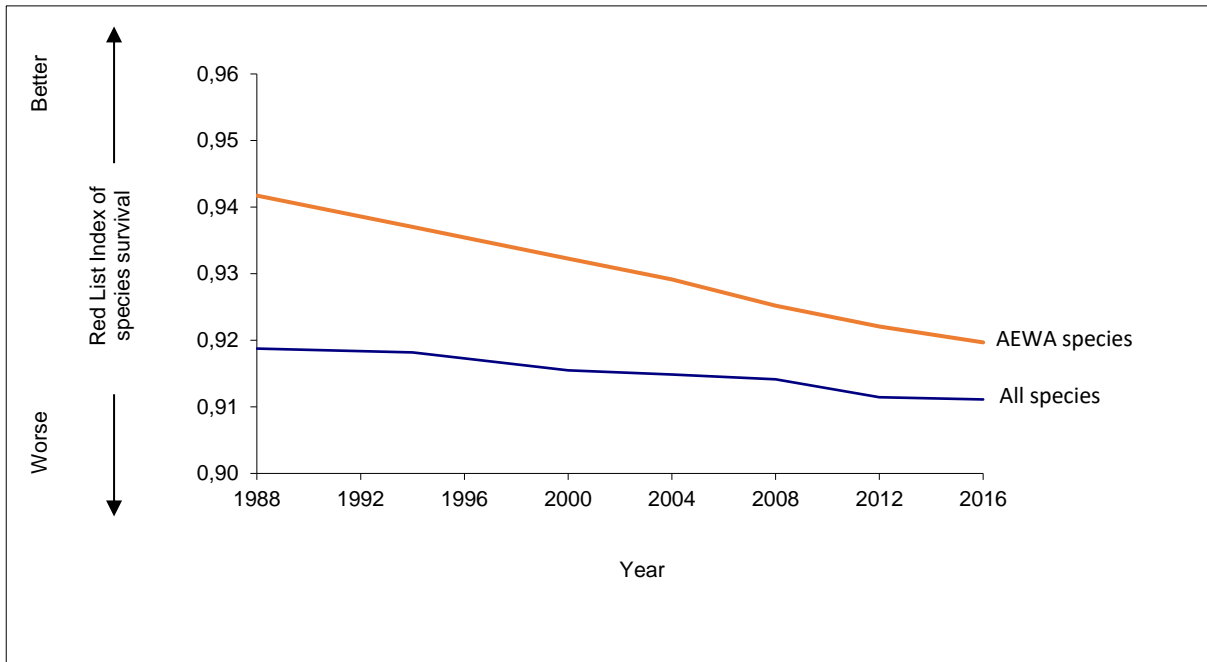
Sur les 254 taxons couverts, 26 (10 %) ont vu leur catégorie à la Liste rouge de l'UICN révisée depuis le précédent rapport remis par BirdLife à l'AEWA en 2014 (tableau 2), et ce pour des raisons fondamentales et du fait de meilleures connaissances ou de changements de taxonomie.

### Tendances récentes des espèces de l'AEWA

Un total de 23 espèces figurant sur la liste de AEWA se sont qualifiées pour des catégories de la Liste rouge supérieures ou inférieures en raison d'une véritable détérioration ou amélioration de leur tendance au cours de la période 1988-2016. Toutes figurent dans le tableau 3, avec des notes sur la base de chaque changement. Cinq espèces se sont qualifiées pour des catégories révisées au cours de deux intervalles pendant cette période (les intervalles sont définis comme ceux séparant des évaluations complètes de la tendance de toutes les espèces, menées par BirdLife International à un intervalle de 4 à 6 ans). Veuillez noter que beaucoup d'autres espèces ont été soumises à des révisions de catégorie pour des raisons non-réelles (taxonomie révisée, amélioration des connaissances, changement des critères de la Liste rouge de l'UICN, etc.).

Ces données ont été utilisées pour calculer un Indice de la Liste rouge (RLI) pour les espèces de l'AEWA (Figure 1), suivant la méthodologie de Butchart *et al.* (2004, 2007), et comme souligné dans un précédent rapport à l'AEWA (BirdLife International 2008). La figure montre que tandis que les espèces de l'AEWA sont moins menacées en moyenne (les valeurs RLI sont plus élevées) que d'autres espèces, leur état a décliné proportionnellement plus vite au cours des deux dernières décennies : le RLI a diminué de 2,2 % entre 1988 et 2016, en comparaison de 0,8 % pour toutes les espèces. Bien que ces chiffres soient de faible ampleur, ils représentent des pertes substantielles de biodiversité et une augmentation significative du taux auquel les espèces glissent en direction de l'extinction.

**Figure 1. Indice de la Liste rouge pour les espèces de l'AEWA 1988-2016**



Mieux / Indice de la Liste rouge de la survie des espèces  
Pire

Espèces de l'AEWA  
Toutes les espèces

## Références

- BirdLife International (2008) A Red List Index for species listed on the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds (AEWA). Unpublished report.
- Butchart, S. H. M., Akçakaya, H. R., Chanson, J., Baillie, J. E. M., Collen, B., Quader, S., Turner, W. R., Amin, R., Stuart, S. N., Hilton-Taylor, C. and Mace, G. M. (2007) Improvements to the Red List Index. *Public Lib. Sci. One* 2(1): e140. doi: 10.1371/journal.pone.0000140
- Butchart, S. H. M., Stattersfield, A. J., Bennun, L. A., Shutes, S. M., Akçakaya, H. R., Baillie, J. E. M., Stuart, S. N., Hilton-Taylor, C. and Mace, G. M. (2004) Measuring global trends in the status of biodiversity: Red List Indices for birds. *Public Lib. Sci. Biol.* 2: 2294–2304.

**Tableau 1. État des espèces figurant à la liste de l'AEWA sur la Liste rouge de l'UICN en in 2016 et 2017, documenté par BirdLife International.**

Abréviations des catégories : CR = En danger critique, EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure, NR = Non reconnue).

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge de 2016 de l'UICN	Catégorie de la Liste rouge 2017 de l'UICN (publiée en décembre 2017)
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	LC	LC
<i>Alca torda</i>	Petit Pingouin	NT	NT
<i>Alle alle</i>	Mergule nain	LC	LC
<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Ouette d'Égypte	LC	LC
<i>Amauornis marginalis</i>	Râle rayé	LC	LC
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	LC	LC
<i>Anas capensis</i>	Canard du Cap	LC	LC
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	LC	LC
<i>Anas erythrorhyncha</i>	Canard à bec rouge	LC	LC
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	LC
<i>Anas undulata</i>	Canard à bec jaune	LC	LC
<i>Anastomus lamelligerus</i>	Bec-ouvert africain	LC	LC
<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun	LC	LC
<i>Anous tenuirostris</i>	Noddi marianne	LC	LC
<i>Anser albifrons</i>	Oie rieuse	LC	LC
<i>Anser anser</i>	Oie cendré	LC	LC
<i>Anser brachyrhynchus</i>	Oie à bec court	LC	LC
<i>Anser erythropus</i>	Oie naine	VU	VU
<i>Anser fabalis</i>	Oie des moissons	LC	LC
<i>Anthropoides paradiseus</i>	Grue de paradis	VU	VU
<i>Anthropoides virgo</i>	Grue demoiselle	LC	LC
<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	LC	LC
<i>Ardea brachyrhyncha</i>	Héron à bec jaune	LC	LC
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	LC
<i>Ardea melanocephala</i>	Héron mélanocéphale	LC	LC
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	LC	LC
<i>Ardeola idae</i>	Crabier blanc	EN	EN
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	LC	LC
<i>Ardeola rufiventris</i>	Crabier à ventre roux	LC	LC
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepietre à collier	LC	LC
<i>Aythya farina</i>	Fuligule milouin	VU	VU
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	LC	LC
<i>Aythya marila</i>	Fuligule milouinan	LC	LC
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	NT	NT
<i>Balaeniceps rex</i>	Bec-en-sabot du Nil	VU	VU
<i>Balearica pavonina</i>	Grue couronnée	VU	VU
<i>Balearica regulorum</i>	Grue royale	EN	EN
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	LC	LC
<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant	LC	LC

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge de 2016 de l'UICN	Catégorie de la Liste rouge 2017 de l'UICN (publiée en décembre 2017)
<i>Branta leucopsis</i>	Bernache nonnette	LC	LC
<i>Branta ruficollis</i>	Bernache à cou roux	VU	VU
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	LC
<i>Bucephala clangula</i>	Garrot à oeil d'or	LC	LC
<i>Buzonanus carunculatus</i>	Grue caronculée	VU	VU
<i>Burhinus senegalensis</i>	Oedicnème du Sénégal	LC	LC
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	LC	LC
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	LC	LC
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	NT	NT
<i>Calidris falcinellus</i>	Bécasseau falcinelle	LC	LC
<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	NT	NT
<i>Calidris maritima</i>	Bécasseau violet	LC	LC
<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	LC	LC
<i>Calidris pugnax</i>	Combattant varié	LC	LC
<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	LC	LC
<i>Calidris tenuirostris</i>	Bécasseau de l'Anadyr	EN	EN
<i>Catharacta skua</i>	Grand Labbe	LC	LC
<i>Cephus grylle</i>	Guillemot à miroir	LC	LC
<i>Charadrius alexandrinus</i>	Pluvier à collier interrompu	LC	LC
<i>Charadrius asiaticus</i>	Pluvier asiatique	LC	LC
<i>Charadrius dubius</i>	Pluvier petit-gravelot	LC	LC
<i>Charadrius forbesi</i>	Pluvier de Forbes	LC	LC
<i>Charadrius hiaticula</i>	Pluvier grand-gravelot	LC	LC
<i>Charadrius leschenaultii</i>	Pluvier de Leschenault	LC	LC
<i>Charadrius marginatus</i>	Pluvier à front blanc	LC	LC
<i>Charadrius mongolus</i>	Pluvier de Mongolie	LC	LC
<i>Charadrius pallidus</i>	Pluvier élégant	NT	NT
<i>Charadrius pecuarius</i>	Pluvier pâtre	LC	LC
<i>Charadrius tricollaris</i>	Pluvier à triple collier	LC	LC
<i>Chlidonias hybrida</i>	Guifette moustac	LC	LC
<i>Chlidonias leucopterus</i>	Guifette leucoptère	LC	LC
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	LC	LC
<i>Ciconia abdimii</i>	Cigogne d'Abdim	LC	LC
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	LC	LC
<i>Ciconia microscelis</i>	Cigogne à pattes noires	LC	LC
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	LC	LC
<i>Clangula hyemalis</i>	Harelde kakawi	VU	VU
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	LC	LC
<i>Crex egregia</i>	Râle des prés	LC	LC
<i>Cygnus columbianus</i>	Cygne siffleur	LC	LC
<i>Cygnus cygnus</i>	Cygne chanteur	LC	LC
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	LC	LC
<i>Dendrocygna bicolor</i>	Dendrocygne fauve	LC	LC
<i>Dendrocygna viduata</i>	Dendrocygne veuf	LC	LC

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge de 2016 de l'UICN	Catégorie de la Liste rouge 2017 de l'UICN (publiée en décembre 2017)
<i>Dromas ardeola</i>	Drome ardéole	LC	LC
<i>Egretta ardesiaca</i>	Aigrette ardoisée	LC	LC
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC	LC
<i>Egretta gularis</i>	Aigrette à gorge blanche	LC	LC
<i>Egretta vinaceigula</i>	Aigrette vineuse	VU	VU
<i>Eudromias morinellus</i>	Pluvier guignard	LC	LC
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	VU	VU
<i>Fregata ariel</i>	Frégate ariel	LC	LC
<i>Fregata minor</i>	Frégate du Pacifique	LC	LC
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	LC	LC
<i>Fulica cristata</i>	Foule à crête	LC	LC
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	LC	LC
<i>Gallinago media</i>	Bécassine double	NT	NT
<i>Gallinago stenura</i>	Bécassine à queue pointue	LC	LC
<i>Gallinula angulata</i>	Gallinule africaine	LC	LC
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	LC	LC
<i>Gavia adamsii</i>	Plongeon à bec blanc	NT	NT
<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	LC	LC
<i>Gavia immer</i>	Plongeon huard	LC	LC
<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin	LC	LC
<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	LC	LC
<i>Geronticus eremita</i>	Ibis chauve	CR	CR
<i>Glaucopis cinerea</i>	Glaréole grise	LC	LC
<i>Glaucopis nordmanni</i>	Glaréole à ailes noires	NT	NT
<i>Glaucopis nuchalis</i>	Glaréole auréolée	LC	LC
<i>Glaucopis ocularis</i>	Glaréole malgache	VU	VU
<i>Glaucopis pratincola</i>	Glaréole à collier	LC	LC
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	LC	LC
<i>Haematopus moquini</i>	Huîtrier de Moquin	NT	LC
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	NT	NT
<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche	LC	LC
<i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne	LC	LC
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	LC	LC
<i>Ixobrychus sturmii</i>	Blongios de Sturm	LC	LC
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	LC	LC
<i>Larus armenicus</i>	Goéland d'Arménie	NT	NT
<i>Larus audouinii</i>	Goéland d'Audouin	LC	LC
<i>Larus cachinnans</i>	Goéland pontique	LC	LC
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	LC	LC
<i>Larus cirrocephalus</i>	Mouette à tête grise	LC	LC
<i>Larus dominicanus</i>	Goéland dominicain	LC	LC
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	LC	LC
<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	LC	LC
<i>Larus glaucooides</i>	Goéland arctique	LC	LC

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge de 2016 de l'UICN	Catégorie de la Liste rouge 2017 de l'UICN (publiée en décembre 2017)
<i>Larus hartlaubii</i>	Mouette de Hartlaub	LC	LC
<i>Larus hemprichii</i>	Goéland de Hemprich	LC	LC
<i>Larus hyperboreus</i>	Goéland bourgmestre	LC	LC
<i>Larus ichthyaetus</i>	Goéland ichthyaète	LC	LC
<i>Larus leucophthalmus</i>	Goéland à iris blanc	NT	NT
<i>Larus marinus</i>	Goéland marin	LC	LC
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	LC	LC
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucopnée	LC	LC
<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Mouette pygmée	LC	LC
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	LC	LC
<i>Leptoptilos crumenifer</i>	Marabout d'Afrique	LC	LC
<i>Leucogeranus leucogeranus</i>	Grue de Sibérie	CR	CR
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	NT	NT
<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	NT	NT
<i>Lymnocyptes minimus</i>	Bécassine sourde	LC	LC
<i>Mareca penelope</i>	Canard siffleur	LC	LC
<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau	LC	LC
<i>Marmaronetta angustirostris</i>	Marmaronette marbrée	VU	VU
<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune	VU	VU
<i>Melanitta nigra</i>	Macreuse noire	LC	LC
<i>Mergellus albellus</i>	Harle piette	LC	LC
<i>Mergus merganser</i>	Grand Harle	LC	LC
<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	LC	LC
<i>Microcarbo coronatus</i>	Cormoran couronné	NT	NT
<i>Microcarbo pygmaeus</i>	Cormoran pygmée	LC	LC
<i>Morus bassanus</i>	Fou de Bassan	LC	LC
<i>Morus capensis</i>	Fou du Cap	VU	EN
<i>Mycteria ibis</i>	Tantale ibis	LC	LC
<i>Netta erythrophthalma</i>	Nette brune	LC	LC
<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	LC	LC
<i>Nettapus auritus</i>	Anserelle naine	LC	LC
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	NT	NT
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	LC	LC
<i>Numenius tenuirostris</i>	Courlis à bec grêle	CR	CR
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	LC	LC
<i>Onychoprion anaethetus</i>	Sterne bridée	LC	LC
<i>Onychoprion fuscatus</i>	Sterne fuligineuse	LC	LC
<i>Oxyura leucocephala</i>	Érismature à tête blanche	EN	EN
<i>Oxyura maccoa</i>	Érismature maccoa	NT	VU
<i>Pelecanus crispus</i>	Pélican frisé	VU	NT
<i>Pelecanus onocrotalus</i>	Pélican blanc	LC	LC
<i>Pelecanus rufescens</i>	Pélican gris	LC	LC
<i>Phaethon aethereus</i>	Phaéton à bec rouge	LC	LC
<i>Phaethon lepturus</i>	Phaéton à bec jaune	LC	LC

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge de 2016 de l'UICN	Catégorie de la Liste rouge 2017 de l'UICN (publiée en décembre 2017)
<i>Phaethon rubricauda</i>	Phaéton à brins rouges	LC	LC
<i>Phalacrocorax capensis</i>	Cormoran du Cap	EN	EN
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	LC
<i>Phalacrocorax neglectus</i>	Cormoran des bancs	EN	EN
<i>Phalacrocorax nigrogularis</i>	Cormoran de Socotra	VU	VU
<i>Phalaropus fulicarius</i>	Phalarope à bec large	LC	LC
<i>Phalaropus lobatus</i>	Phalarope à bec étroit	LC	LC
<i>Phoeniconaias minor</i>	Flamant nain	NT	NT
<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	LC	LC
<i>Platalea alba</i>	Spatule d'Afrique	LC	LC
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	LC	LC
<i>Plectropterus gambensis</i>	Oie-armée de Gambie	LC	LC
<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	LC	LC
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	LC	LC
<i>Pluvialis fulva</i>	Pluvier fauve	LC	LC
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté	LC	LC
<i>Pluvianus aegyptius</i>	Pluvian fluviatile	LC	LC
<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe esclavon	VU	VU
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC	LC
<i>Podiceps grisegena</i>	Grèbe jougris	LC	LC
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	LC	LC
<i>Polysticta stelleri</i>	Eider de Steller	VU	VU
<i>Porphyrio alleni</i>	Talève d'Allen	LC	LC
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	LC	LC
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	LC	LC
<i>Rallus caerulescens</i>	Râle bleuâtre	LC	LC
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	LC	LC
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle	LC	VU
<i>Rynchops flavirostris</i>	Bec-en-ciseaux d'Afrique	NT	NT
<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Canard à bosse	LC	LC
<i>Sarothrura ayresi</i>	Râle à miroir	CR	CR
<i>Sarothrura boehmi</i>	Râle de Böhm	LC	LC
<i>Sarothrura elegans</i>	Râle ponctué	LC	LC
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	LC	LC
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	NT	NT
<i>Somateria spectabilis</i>	Eider à tête grise	LC	LC
<i>Spatula clypeata</i>	Canard souchet	LC	LC
<i>Spatula hottentota</i>	Sarcelle hottentote	LC	LC
<i>Spatula querquedula</i>	Sarcelle d'été	LC	LC
<i>Spheniscus demersus</i>	Manchot du Cap	EN	EN
<i>Stercorarius longicaudus</i>	Labbe à longue queue	LC	LC
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	LC	LC
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	LC	LC
<i>Sterna paradisaea</i>	Sterne arctique	LC	LC



Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge de 2016 de l'UICN	Catégorie de la Liste rouge 2017 de l'UICN (publiée en décembre 2017)
<i>Sterna repressa</i>	Sterne à joues blanches	LC	LC
<i>Sterna vittata</i>	Sterne couronnée	LC	LC
<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	LC	LC
<i>Sternula balaenarum</i>	Sterne des baleiniers	VU	VU
<i>Sternula saundersi</i>	Sterne de Saunders	LC	LC
<i>Sula dactylatra</i>	Fou masqué	LC	LC
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	LC
<i>Tadorna cana</i>	Tadorne à tête grise	LC	LC
<i>Tadorna ferruginea</i>	Tadorne casarca	LC	LC
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	LC	LC
<i>Thalasseus bengalensis</i>	Sterne voyageuse	LC	LC
<i>Thalasseus bergii</i>	Sterne huppée	LC	LC
<i>Thalasseus maximus</i>	Sterne royale	LC	LC
<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	LC	LC
<i>Thalassornis leuconotus</i>	Dendrocygne à dos blanc	LC	LC
<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Ibis sacré	LC	LC
<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	LC	LC
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	LC	LC
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	LC	LC
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier cul-blanc	LC	LC
<i>Tringa stagnatilis</i>	Chevalier stagnatille	LC	LC
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	LC	LC
<i>Uria aalge</i>	Guillemot marmette	LC	LC
<i>Uria lomvia</i>	Guillemot de Brünnich	LC	LC
<i>Vanellus albiceps</i>	Vanneau à tête blanche	LC	LC
<i>Vanellus coronatus</i>	Vanneau couronné	LC	LC
<i>Vanellus gregarius</i>	Vanneau sociable	CR	CR
<i>Vanellus leucurus</i>	Vanneau à queue blanche	LC	LC
<i>Vanellus lugubris</i>	Vanneau terne	LC	LC
<i>Vanellus melanopterus</i>	Vanneau à ailes noires	LC	LC
<i>Vanellus senegallus</i>	Vanneau du Sénégal	LC	LC
<i>Vanellus spinosus</i>	Vanneau à éperons	LC	LC
<i>Vanellus superciliosus</i>	Vanneau à poitrine châtain	LC	LC
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	NT	NT
<i>Xema sabini</i>	Mouette de Sabine	LC	LC
<i>Xenus cinereus</i>	Chevalier bargette	LC	LC
<i>Zapornia flavirostra</i>	Marouette à bec jaune	LC	LC
<i>Zapornia parva</i>	Marouette poussin	LC	LC
<i>Zapornia pusilla</i>	Marouette de Baillon	LC	LC

**Tableau 2. Espèces figurant sur la liste de l'AEWA dont la catégorie dans la Liste rouge de l'UICN a été révisée depuis 2014.**

Les abréviations des catégories sont similaires à celles du tableau 1.

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie de la Liste rouge 2014 (indiquée à l'AEWA en avril 2014)	Catégorie de la Liste rouge 2016 (actuelle, octobre 2017)	Catégorie de la liste rouge 2017 (sortie prévue en décembre 2017)	Note
<i>Alca torda</i>	Petit Pingouin	LC	NT	NT	
<i>Ardea brachyrhyncha</i>	Héron à bec jaune	NR	LC	LC	Division taxonomique
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	LC	VU	VU	
<i>Branta ruficollis</i>	Bernache à cou roux	EN	VU	VU	
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	LC	NT	NT	
<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	LC	NT	NT	
<i>Calidris tenuirostris</i>	Bécasseau de l'Anadyr	VU	EN	EN	
<i>Ciconia microscelis</i>	Cigogne à pattes noires	NR	LC	LC	Division taxonomique
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	LC	VU	VU	
<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	NR	LC	LC	Division taxonomique
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	LC	NT	NT	
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	NR	LC	LC	Division taxonomique
<i>Larus armenicus</i>	Goéland d'Arménie	NR	NT	NT	Division taxonomique
<i>Larus audouinii</i>	Goéland d'Audouin	NT	LC	LC	
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	NR	LC	LC	Division taxonomique
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	LC	NT	NT	
<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune	EN	VU	VU	
<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe esclavon	LC	VU	VU	
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	LC	NT	NT	
<i>Sternula balaenarum</i>	Sterne des baleiniers	NT	VU	VU	
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	LC	NT	NT	
<i>Haematopus moquini</i>	Huîtrier de Moquin	NT	NT	<b>LC</b>	
<i>Morus capensis</i>	Fou du Cap	VU	VU	<b>EN</b>	
<i>Oxyura maccoa</i>	Érismature maccoa	NT	NT	<b>VU</b>	
<i>Pelecanus crispus</i>	Pélican frisé	VU	VU	<b>NT</b>	
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle	LC	LC	<b>VU</b>	

**Tableau 3. Espèces figurant sur la liste de l'AEWA se qualifiant pour une catégorie supérieure ou inférieure de la Liste rouge pendant la période 1988-2016 en raison d'améliorations ou de la détérioration fondamentales de leur état.**

Les abréviations des catégories sont similaires à celles du tableau 1.

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Oxyura leucocephala</i>	Érismature à tête blanche	94-00	VU	EN	La population de cette espèce a subi un rapide déclin entre 1991 et 2001 en Turquie (10927 oiseaux en 1991 contre 653 en 2001) et plus à l'Est (par ex. au Turkménistan), déclin plus fort que les augmentations en Espagne (notamment) ainsi qu'en Israël, en Syrie, en Grèce, en Bulgarie et en Roumanie. La tendance générale est négative, et on suspecte que le déclin a dépassé les 50 % sur dix ans, entre 1994 et 2000, la perte d'habitats et la chasse étant les principaux facteurs, qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Vulnérable à la catégorie supérieure En danger en vertu du critère A2 en 2000.
<i>Clangula hyemalis</i>	Harelde kakawi	04-08	LC	NT	La population de la mer Baltique de cette espèce a décliné, passant de quelque 4 272 000 individus en 1992-1993 à quelque 1 486 000 individus en 2007-2009. Il existe de plus petites populations en Europe, en dehors de la mer Baltique (300 000 individus), au Groenland /Islande (de 100 000 à 150 000 individus), et à l'Est de la Sibérie (de 500 000 à 1 000 000), ainsi qu'une population de quelque 1 000 000 d'individus en Amérique du Nord. Il existe des incertitudes considérables quant aux tendances de ces autres populations, avec des preuves contradictoires en Amérique du Nord en particulier. En combinaison avec l'ampleur des estimations de la taille des populations en dehors de la Baltique, l'estimation d'une tendance générale pose un véritable défi. Toutefois, le déclin général semble approcher les 50 % sur trois générations (27 ans), ce qui qualifie l'espèce pour la catégorie Vulnérable au vertu du critère A4b,c,e. En supposant que ces déclin aient commencé au début des années 1990, cela signifie que l'espèce se serait qualifié pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure Quasi menacée entre 2004 et 2008, et serait passée de Quasi menacée à Vulnérable entre 2008 et 2012.

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Clangula hyemalis</i>	Harelde kakawi	08-12	NT	VU	La population de la mer Baltique de cette espèce a décliné, passant de quelque 4 272 000 individus en 1992-1993 à quelque 1 486 000 individus en 2007-2009. Il y a de plus petites populations en Europe en dehors de la mer Baltique (300 000 individus), au Groenland/Islande (de 100 000 à 150 000 individus), et dans l'Est de la Sibérie (de 500 000 à 1 000 000), ainsi qu'une population de quelque 1 000 000 individus en Amérique du Nord. Il existe des incertitudes considérables sur les tendances de ces autres populations, avec des preuves contradictoires en Amérique du Nord en particulier. En combinaison avec l'ampleur des estimations de la taille des populations en dehors de la Baltique, l'estimation d'une tendance générale pose un véritable défi. Toutefois, le déclin général semble approcher les 50 % sur trois générations (27 ans), ce qui qualifie l'espèce pour la catégorie Vulnérable en vertu du critère A4b,c,e. En supposant que ces déclin aient commencé au début des années 1990, cela signifie que l'espèce se serait qualifié pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure Quasi menacée entre 2004 et 2008, et serait passée de Quasi menacée à Vulnérable entre 2008 et 2012.
<i>Polysticta stelleri</i>	Eider de Steller	00-04	NT	VU	Les populations de l'Alaska de cette espèce ont décliné, passant de 137 904 individus en 1992 à 77 329 individus en 2003. Compte tenu de la proportion de la population mondiale qu'ils constituent, le taux de déclin de la population mondiale aurait dépassé 30 % sur trois générations (12 ans) en 2000, qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Quasi menacée à la catégorie supérieure de Vulnérable en vertu du critère A2 en 2000. Les principaux facteurs de ces déclin sont inconnus.
<i>Melanitta fusca</i>	Macreuse brune	94-00	LC	VU	La population de cette espèce hivernant dans la mer Baltique (qui comprend sa grande majorité) a décliné, passant de quelque 933 000 individus en 1992-1993 à quelque 373 000 individus en 2007-2009 (Skov et al. 2011). Si les déclin ont commencé en 1993, le taux de déclin sur trois générations (23 ans) aurait approché et dépassé les 30 % entre 1994 et 2000 (qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure de Vulnérable en vertu du critère A2b,c,e).

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Balearica pavonina</i>	Grue couronnée	88-94	LC	NT	À partir des estimations des populations disponibles pour 1985, 1994 et 2004, le taux de déclin de la population de cette espèce est estimé avoir approché les 30 % sur 39 ans (trois générations) entre 1988 et 1994 et dépassé les 30 % sur 39 ans entre 1994 et 2000, en raison des pertes d'habitat, de la chasse et autres menaces, qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure Quasi menacée en vertu des critères A2, A3, A4 entre 1988 et 1994 et de la catégorie Quasi menacée à celle de Vulnérable (en vertu des mêmes critères) entre 1994 et 2000.
<i>Balearica pavonina</i>	Grue couronnée	94-00	NT	VU	À partir des estimations des populations disponibles pour 1985, 1994 et 2004, le taux de déclin de la population de cette espèce est estimé avoir approché les 30 % sur 39 ans (trois générations) entre 1988 et 1994 et dépassé les 30 % sur 39 ans entre 1994 et 2000, en raison des pertes d'habitat, de la chasse et autres menaces, qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure de Quasi menacée en vertu des critères A2, A3, A4 entre 1988 et 1994 et de la catégorie Quasi menacée à celle de Vulnérable (en vertu des mêmes critères) entre 1994 et 2000.
<i>Spheniscus demersus</i>	Manchot du Cap	04-08	VU	EN	Le taux de déclin subi par cette espèce a dépassé les 50 % sur trois générations (31 ans) en 2007, la qualifiant pour un passage de la catégorie Vulnérable (en vertu des critères A2a,c,e ; A3a,c,e ; A4a,c,e) à la catégorie supérieure En danger (en vertu des mêmes critères) entre 2004 et 2008, en raison de la pêche commerciale et des changements au niveau des populations de proies.
<i>Ardeola idae</i>	Crabier blanc	88-94	VU	EN	La population de cette espèce a connu un déclin à long terme en raison, en premier lieu, de l'exploitation des œufs et des juvéniles, l'estimation minimum actuelle étant de 2 000 individus adultes, qualifiant l'espèce pour la catégorie En danger en vertu du critère C2. On pense que la population a chuté en dessous du seuil de 2 500 individus adultes entre 1988 et 1994, et se serait ensuite qualifiée pour la catégorie Vulnérable en 1988.

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Pelecanus crispus</i>	Pélican frisé	94-00	VU	NT	Au début et au milieu des années 1990, la population mondiale a augmenté en raison notamment d'une augmentation en Grèce résultant de la protection d'une colonie reproductrice majeure (des augmentations ont également eu lieu en Bulgarie). L'espèce se serait donc qualifiée pour un passage de la catégorie Vulnérable à la catégorie inférieure Quasi menacée entre 1994 et 2000. Toutefois, l'état des populations orientales s'est ensuite détérioré à la fin des années 1990 et au début des années 2000, en raison de changements politiques et d'un arrêt de l'application de la législation. Ces déclin ont surpassé les augmentations au sud-est de l'Europe (du Monténégro à la Roumanie et à la Turquie), résultant dans un déclin mondial qui a dépassé les 30 % sur dix ans (et a ensuite qualifié l'espèce pour un passage à nouveau à la catégorie Vulnérable, de nouveau en vertu des critères A2 et A3) entre 2000 et 2004.
<i>Pelecanus crispus</i>	Pélican frisé	00-04	NT	VU	Au début et au milieu des années 1990, la population mondiale a augmenté, en raison notamment d'une augmentation en Grèce résultant de la protection d'une colonie reproductrice majeure (des augmentations ont également eu lieu en Bulgarie). L'espèce se serait donc qualifiée pour un passage de la catégorie Vulnérable à la catégorie inférieure Quasi menacée entre 1994 et 2000. Toutefois, l'état des populations orientales s'est ensuite détérioré à la fin des années 1990 et au début des années 2000, en raison de changements politiques et à un arrêt de l'application de la législation. Ces déclin ont surpassé les augmentations au sud-est de l'Europe (du Monténégro à la Roumanie et à la Turquie), résultant dans un déclin mondial qui a dépassé les 30 % sur dix ans (et a ensuite qualifié l'espèce pour un passage à nouveau à la catégorie Vulnérable, de nouveau en vertu des critères A2 et A3) entre 2000 et 2004.
<i>Phalacrocorax capensis</i>	Cormoran du Cap	88-94	NT	VU	Le taux de déclin de cette espèce est estimé avoir dépassé les 30 % sur trois générations (33 ans) entre 1988 et 1994, et les 50 % sur trois générations entre 2000 et 2004, qualifiant cette espèce pour un passage de la catégorie Quasi menacée à la catégorie supérieure Vulnérable en vertu des critères A2ace+3ce+4ace entre 1988 et 1994, et de Vulnérable à En danger en vertu des mêmes critères entre 2000 et 2004. Ceci s'appuyait sur les données de l'Afrique du Sud, montrant un déclin de 64 % entre 1978 et 2011, y compris un déclin de 59,2 % entre 1985 et 2011 sur les six principales îles de reproduction de cette région (Crawford et al. 2012), avec des tendances similaires dans les 12 principaux sites de reproduction en Namibie (déclin de 59,6 % entre 1978-1979 et 2005-2006 (Crawford et al. 2007). Les déclin semblent résulter d'un manque de nourriture et d'épidémies de choléra aviaire.

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Phalacrocorax capensis</i>	Cormoran du Cap	00-04	VU	EN	Le taux de déclin de cette espèce est estimé avoir dépassé les 30 % sur trois générations (33 ans) entre 1988 et 1994, et les 50 % sur trois générations entre 2000 et 2004, qualifiant cette espèce pour un passage de la catégorie Quasi menacée à la catégorie supérieure Vulnérable en vertu des critères A2ace+3ce+4ace entre 1988 et 1994, et de Vulnérable à En danger en vertu des mêmes critères entre 2000 et 2004. Ceci s'appuyait sur les données de l'Afrique du Sud, montrant un déclin de 64 % entre 1978 et 2011, y compris un déclin de 59,2 % entre 1985 et 2011 sur les six principales îles de reproduction de cette région (Crawford et al. 2012), avec des tendances similaires dans les 12 principaux sites de reproduction en Namibie (déclin de 59,6 % entre 1978-1979 et 2005-2006 (Crawford et al. 2007). Les déclins semblent résulter d'un manque de nourriture et d'épidémies de choléra aviaire.
<i>Phalacrocorax neglectus</i>	Cormoran des bancs	94-00	VU	EN	On présume que le taux de déclin de la population de cette espèce a dépassé les 50 % sur trois générations (22 ans) entre 1994 et 2000, en raison de plusieurs menaces (par ex. des déclins abrupts enregistrés sur les îles Mercury et Ichaboe, dus à une moindre abondance de gobbies au large de la Namibie centrale à partir de 1994 à ce jour), qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Vulnérable à la catégorie supérieure En danger, en vertu du critère A2 en 2000.
<i>Vanellus gregarius</i>	Vanneau sociable	00-04	EN	CR	Le taux de déclin de la population est présumée avoir dépassé les 80 % sur dix ans entre 2000 et 2004, ce qui est corroboré par des études montrant des déclins récents très abrupts qui devraient se poursuivre, menant à un passage de la catégorie En danger à la catégorie supérieure En danger critique en vertu des critères A3 et A4 en 2004. Les raisons de ce déclin restent mal comprises.
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	94-00	LC	NT	On présume que le déclin de la population de cette espèce a approché les 30 % sur trois générations (15 ans) entre 1994 et 2000, l'espèce se qualifiant ainsi pour un passage dans la catégorie Quasi menacée en vertu du critère A en 2000. Cette classification découle largement des déclins ayant eu lieu en Europe (y compris de la principale population au R-U), mais aussi, en partie, de changements d'habitats à grande échelle suite à la chute de l'Union soviétique en 1991 (par ex. une diminution substantielle des cheptels de l'État au Kazakhstan a engendré une végétation beaucoup plus haute et dense dans de nombreuses zones d'herbes hautes et de steppe forestière).

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	04-08	LC	NT	Bien que d'autres populations des voies de migration soient soumises à diverses tendances, il y a eu de graves déclin des populations utilisant la voie de migration d'Asie de l'Est –Australasie, en raison de la perte d'habitats dans les sites de halte cruciaux en mer Jaune, et on pense que le taux général de déclin a approché les 30 % entre 2004 et 2008. L'espèce est donc passée dans la catégorie supérieure Quasi menacée, atteignant presque le seuil correspondant à la catégorie Vulnérable en vertu des critères A2abc+3bc+4abc.
<i>Limosa limosa</i>	Barge rousse	00-04	LC	NT	Cette espèce a décliné de 14 à 33 % entre 1990 et 2005. Si l'on se sert de la valeur supérieure, le taux de déclin aurait dépassé les 25 % (seuil approximatif pour la catégorie Quasi menacée en vertu du critère A) au cours de la période comprise entre 2000 et 2004. L'espèce est donc passée dans la catégorie supérieure Quasi menacée. Ces déclin ont en grande partie été entraînés par les tendances en Europe (résultant de changements intervenus dans les pratiques agricoles), surpassant apparemment les tendances stables en Asie centrale et les augmentations en Islande.
<i>Calidris tenuirostris</i>	Bécasseau de l'Anadyr	88-94	LC	VU	Les pertes d'habitat dans les principaux sites de halte dans la mer Jaune sont présumées être la principale menace pesant sur l'espèce, et une surveillance des populations non reproductrices en Australie et Nouvelle-Zélande a révélé un déclin de quelque 77,8 % sur trois générations : étant donné qu'ils se limitent presque entièrement à la voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie, ces déclin sont supposés être représentatifs de la population mondiale. Le taux général de déclin peut avoir tout d'abord approché puis dépassé les 30 % entre 1988 et 1994, qualifiant l'espèce pour la catégorie supérieure Quasi menacée, puis pour la catégorie Vulnérable en vertu du critère A4bc au cours de cette période. Le taux de déclin est ensuite estimé avoir dépassé les 50 % sur trois générations entre 1994 et 2000, moment auquel l'espèce s'est qualifiée pour un passage à la catégorie En danger en vertu des critères A2bc+3bc+4bc.



Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Calidris tenuirostris</i>	Bécasseau de l'Anadyr	94-00	VU	EN	Les pertes d'habitat dans les principaux sites de halte dans la mer Jaune sont présumées être la principale menace pesant sur l'espèce, et une surveillance des populations non reproductrices en Australie et Nouvelle-Zélande a révélé un déclin de quelque 77,8 % sur trois générations : étant donné qu'ils se limitent presque entièrement à la voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie, ces déclins sont supposés être représentatifs de la population mondiale. Le taux général de déclin peut avoir tout d'abord approché puis dépassé les 30 % entre 1988 et 1994, qualifiant l'espèce pour la catégorie supérieure Quasi menacée, puis Vulnérable en vertu du critère A4bc au cours de cette période. Le taux de déclin est ensuite estimé avoir dépassé les 50 % sur trois générations entre 1994 et 2000, moment auquel l'espèce s'est qualifiée pour un passage à la catégorie En danger en vertu des critères A2bc+3bc+4bc.
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	04-08	LC	NT	Les tendances de plusieurs sous-populations ne sont pas claires, toutefois, celles de <i>rufa</i> et de <i>canutus</i> ont fait l'objet de déclins, tandis que deux sous-populations utilisent la voie de migration d'Asie de l'Est-Australasie et ont fait l'objet de déclins significatifs résultant de la perte d'habitat dans les principaux sites de halte dans la mer Jaune. Le taux général de déclin est supposé avoir approché les 30 % entre 2004 et 2008, qualifiant l'espèce pour un passage à la catégorie supérieure Quasi menacée, et faisant qu'elle approche le seuil correspondant à la catégorie Vulnérable en vertu des critères A2abc+3bc+4bc.
<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	04-08	LC	NT	La tendance générale de la population est très difficile à déterminer en raison de tendances variables dans différentes populations le long de différentes voies de migration. Toutefois, la population utilisant la voie de migration d'Asie de l'Est – Australasie est supposée subir de graves déclins dus à la perte d'habitat dans la mer Jaune. Le taux général de déclin est supposé avoir approché les 30 % entre 2004 et 2008, qualifiant l'espèce pour un passage à la catégorie supérieure Quasi menacée, et lui faisant presque atteindre le seuil correspondant à la catégorie Vulnérable en vertu du critère A4abc.
<i>Rynchops flavirostris</i>	Bec-en-ciseaux d'Afrique	88-94	LC	NT	La taille de la population de cette espèce est présumée avoir décliné entre 1988 et 1994 pour passer à 15 000-25 000 oiseaux (approchant le seuil correspondant à la catégorie Vulnérable en vertu des critères C1 et C2) en raison de plusieurs menaces, qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure Quasi menacée en 1994.

Nom scientifique	Nom commun	Période du changement	Catégorie au début de la période	Catégorie à la fin de la période	Justification
<i>Larus audouinii</i>	Goéland d'Audouin	00-04	NT	LC	L'espèce appartenait précédemment à la catégorie Quasi menacée (approchant le seuil correspondant à la catégorie Vulnérable en vertu du critère A3b), en s'appuyant sur les déclin futurs prévus si les pratiques de pêche changeaient. Depuis 2000, le nombre d'oiseaux est demeuré généralement stable, avec des augmentations continues dans certains pays de l'ouest et du centre de la Méditerranée, des déclin dans quelques pays de l'est de la Méditerranée, et des fluctuations en Espagne, qui accueille près de 90 % de la population européenne. Il n'est plus justifié de prédire un déclin futur modérément rapide de l'espèce et elle serait qualifiée pour passer de la catégorie Quasi menacée à la catégorie inférieure Préoccupation mineure entre 2000 et 2004.
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine	12-16	LC	VU	Il est prévu que la taille de la population européenne diminue de 50 à 79 % entre 2000 et 2065 (trois générations). L'Europe accueille >90 % de la population mondiale, donc les déclin prévus en Europe sont significatifs au niveau mondial, bien que la tendance générale de la population de l'ouest de l'Atlantique soit inconnue. Le taux général de déclin est supposé avoir dépassé les 30 % sur trois générations entre 2012 et 2016, qualifiant l'espèce pour un passage de la catégorie Préoccupation mineure à la catégorie supérieure Vulnérable en vertu du critère A4abcde durant cette période. Les populations sont présumées avoir décliné rapidement en raison de l'impact combiné de la prédation par des espèces envahissantes, la pollution, le manque de nourriture engendré par l'appauvrissement de la pêche et la mortalité des adultes dans les filets de pêche.
<i>Alca torda</i>	Petit Pingouin	12-16	LC	NT	Cette espèce a subi des déclin modérés en Europe (qui accueille 95 % de la population mondiale), y compris de très rapides déclin en Islande depuis 2005. L'effondrement des stocks de lançons autour de l'Islande peut avoir contribué à ces déclin. Le taux de déclin est supposé avoir approché les 30 % sur trois générations entre 2012 et 2016, qualifiant l'espèce pour le passage à la catégorie supérieure Quasi menacée (approchant le seuil correspondant à la catégorie Vulnérable en vertu du critère A4ab) au cours de cette période.
<i>Oxyura maccoa</i>	Érismature maccoa	08-12	NT	VU	N'est pas encore disponible – sera publiée avec la version de décembre 2017 de la Liste rouge. Période d'affectation provisoire
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle	08-12	LC	VU	N'est pas encore disponible – sera publiée avec la version de décembre 2017 de la Liste rouge. Période d'affectation provisoire